

EDUCATION PHYSIQUE et SPORTIVE

Chères collègues, chers collègues

Prenant en ce début d'année scolaire mes fonctions d'inspectrice pédagogique en Polynésie Française, je souhaite avant tout vous dire toute la fierté et le plaisir que je ressens à œuvrer sur ce Territoire pour contribuer, avec vous, à la pleine réussite de tous les élèves scolarisés en Polynésie. Je profite de ce message pour adresser également aux professeures et professeurs qui nous rejoignent à cette rentrée tous mes vœux de bienvenue et les invite à contribuer activement à la dynamique déjà bien installée sur le fenua les années précédentes, notamment grâce aux capacités d'adaptation dont chacun a su faire preuve.

Cette nouvelle rentrée scolaire 2022 est marquée par les priorités définies par Madame la Ministre ; collectivement, nous nous emploierons à décliner ces axes au quotidien dans les cours d'EPS, afin de contribuer à la formation d'un élève actif, en réussite, lucide, capable de s'adapter aux évolutions de son temps. Les deux dernières années nous ont amenés à réajuster nos façons de faire, à revisiter nos pratiques, parfois à inventer de nouvelles démarches ; appuyons-nous sur ces acquis pour inscrire notre discipline dans cette culture scolaire commune, en proposant une EPS inclusive et bienveillante, une EPS exigeante et ambitieuse, une EPS ouverte et engagée.

➤ *Une EPS inclusive et bienveillante :*

Il s'agit ici de développer une plus grande vigilance à l'égard des difficultés que peut rencontrer chaque élève, au sein de la classe. L'élève en échec, en décrochage régulier et celui à besoin particulier est précisément ciblé. Il est donc souhaitable d'accentuer encore nos efforts pour rendre la leçon d'EPS toujours plus accessible et toujours plus signifiante afin d'offrir à chaque élève des perspectives d'évolution intégratives. Je vous encourage à expérimenter toutes sortes de dispositifs d'apprentissage à cet effet, comme les formes scolaires de pratique, l'accompagnement personnalisé, l'apprentissage massé etc... afin que chaque élève trouve une réponse adaptée à ses besoins.

Les réflexions sur l'approche par compétences engagées depuis quelques années en EPS doivent s'opérationnaliser davantage dans le domaine de l'évaluation ; cela nous porte à réfléchir aux conditions à mettre en œuvre pour apprécier objectivement les productions des élèves en situation et surtout pour faire de l'évaluation un réel levier pour les apprentissages. C'est par cette recherche de la réussite de chacun que l'EPS pourra proposer des espaces d'expression concrets aux intentions d'inclusion et de bienveillance.

➤ *Une EPS exigeante et ambitieuse*

Afin de former des élèves « cultivés » grâce, entre autres, à l'enrichissement de leurs conduites motrices, toutes les énergies de notre profession doivent converger vers une réflexion sur les contenus et procédures à créer pour amener l'élève à entrer dans une réelle démarche de construction de connaissances et compétences ; ceci exige de cibler précisément, au travers des APSA exploitées au sein des différents champs d'apprentissage, les transformations à provoquer sur les plans moteur, de la réflexion, de l'engagement et des relations aux autres pour répondre aux attendus dans le cadre du socle commun et des programmes.

Autrement dit, l'ambition visée ici est bien que nous parvenions à mettre en place les conditions pour permettre à l'élève de s'adapter à toutes les situations dans lesquelles la motricité est engagée, au fil d'une construction progressive de savoirs et savoir-faire...

➤ *Une EPS ouverte et engagée*

L'EPS, grâce au dynamisme de ses équipes et à l'engagement très souvent reconnus des enseignants, sur le plan disciplinaire et interdisciplinaire, a assurément une part importante à jouer dans une Ecole cherchant à répondre aux problématiques sociétales de notre territoire. L'EPS, forte de sa spécificité, doit contribuer à la réflexion collective autour des objectifs de santé, de lutte contre la sédentarité et inciter à la reconstruction de liens sociaux et d'engagements citoyens parfois mis à mal au cours des périodes de pandémie que nous avons connues.

Les champs de nos engagements sont multiples et dans cette perspective d'ouverture, la formalisation du projet pédagogique d'EPS demeure un élément incontournable pour rendre lisible et cohérente la contribution de notre discipline aux objectifs communs de formation.

La pratique volontaire au sein des associations sportives d'établissement s'inscrit en complémentarité de cet enseignement car elle permet la rencontre avec l'autre et la découverte de la vie associative ainsi que le développement des aptitudes et compétences de chacun, chacune. L'association sportive permet ainsi d'initier de nouvelles démarches favorisant l'apprentissage de l'autonomie, le partage, mais aussi l'effort, l'implication dans la durée pour augmenter de façon importante ses capacités motrices. A ce titre, le projet d'association sportive doit être considéré comme un outil réfléchi, partagé au sein de l'équipe, évolutif pour être en phase avec les intentions éducatives développées par l'établissement et participer à l'entretien d'un climat scolaire serein.

Enfin, l'organisation de l'épreuve de surf des jeux Olympiques de 2024 sur le territoire offre une belle opportunité pour amener nos élèves à entrer de façon originale dans la construction d'une culture sportive éclairée ; là encore, je vous invite à créer, à imaginer de nouveaux dispositifs en lien avec les autres disciplines, le développement durable, la pratique d'activités aquatiques et nautiques... pour que cette grande échéance prenne du sens pour les élèves et les engage dans des projets à la fois inventifs et concrets.

Les axes de travail pour la discipline en cette rentrée scolaire :

- L'évaluation : la réforme des examens du lycée et de la voie professionnelle, l'élaboration d'un projet d'évaluation commun au lycée ont initié une réflexion profonde de la profession sur les protocoles certificatifs et plus généralement sur les modes d'évaluation. Il s'agit à présent d'exploiter cette réflexion pour éprouver les propositions, les retravailler éventuellement pour combiner à la fois les caractéristiques de votre contexte d'enseignement avec le cadre commun national. Je vous incite à lire attentivement le bilan de la commission académique pour la session 2022 publié sur le [site disciplinaire](#) ; il réinvite notamment les équipes à affiner les situations d'évaluation des AFL 2 et AFL 3 ainsi que les indicateurs à prélever.

Les établissements ayant amorcé de nouveaux enseignements à la rentrée dernière (EPPCS, UF2S) auront également à évaluer les élèves dans un cadre national ; un appui particulier leur sera apporté en cours d'année pour l'écriture et le choix de sujets (EPPCS) ou pour concevoir les épreuves et outils d'évaluation (UF2S).

Plus largement, madame la ministre souhaitant étendre l'élaboration d'un projet d'évaluation collectif au collège et dans la voie professionnelle, l'évaluation sera cette année un objet de réflexion soutenu dans les établissements.

- L'enseignement optionnel en voie GT, dont les programmes ont été renouvelés en 2021, va faire l'objet d'une attention particulière cette année ; pour mieux répondre aux finalités de cet enseignement, il sera nécessaire de revisiter les projets d'option précédents et définir des formes de pratique et de réflexion en phase avec le renforcement et l'élargissement des compétences du lycéen sur le plan d'une pratique physique pérenne comme sur sa compréhension des divers enjeux de société.
- Le schéma organisationnel des dispositifs sportifs a été mis en place suite à l'audit mené en 2022 sur tous les dispositifs relatifs au double projet, scolaire et sportif, des élèves engagés dans une pratique sportive complémentaire. Ce schéma directeur permet de clarifier les dispositifs et leurs objectifs respectifs.
- Le dispositif « Génération 2024 ». Aujourd'hui, 71 écoles et établissements du territoire sont labellisés. Grâce à la mobilisation des enseignants d'EPS et des partenaires sportifs, les objectifs fixés sont pleinement atteints. Les établissements le souhaitant pourront s'inscrire à la labellisation (une nouvelle campagne sera lancée) mais il s'agit surtout à présent d'accompagner les élèves déjà inscrits dans ce projet à attribuer une réelle signification à cette labellisation ; celle-ci pourra se concrétiser au sein de projets interdisciplinaires menés dans le cadre de l'établissement, dans le cadre de l'association sportive et au travers des rencontres proposées par l'USSP comme « génération 2023 », par exemple, pour promouvoir les valeurs de partage, de respect, de persévérance pour réussir.
- Les dispositifs de formation ; ils sont à nouveau déployés cette année, dans la continuité du plan établi l'année dernière.

. *Formations statutaires :*

Une formation à l'agrégation interne, ainsi qu'une formation au CAPEPS interne sont proposées, et se déroulent le vendredi après-midi.

. *Le Plan Académique de Formation* poursuit le travail déjà engagé sur le développement des compétences professionnelles dans les Activités combinées, la Course d'Orient, le Rugby, le football et le Surf. Nous invitons les enseignants à s'inscrire au PAF dès son ouverture.

. *Le groupe de réflexion académique* est reconduit. De nouvelles thématiques seront proposées et discutées, travaillées sur deux années consécutives afin de produire des ressources utiles à l'ensemble des collègues du territoire. Les productions déposées sur le site disciplinaire ([ici](#)), proposées par les collègues en fin d'année dernière peuvent être consultées.

. Enfin, je souhaite poursuivre les *regroupements des « cafés pédagogiques »* ; trois regroupements seront proposés cette année. Au travers des échanges et discussions professionnelles, ce sont des moments de partage, révélateurs de la vitalité de la discipline sur le territoire.

Les modes de communication pour un travail collaboratif efficace.

Dans la continuité du travail entrepris les années précédentes, le site académique (<https://eps.monvr.pf/>) reste un outil de communication prioritaire. De nombreuses informations y sont déposées (institutionnelles, réglementations, programmes, dispositifs, etc...) comme première forme de réponse à tout questionnement.

En continuité avec les modalités mises en place depuis deux ans, une visioconférence de rentrée regroupera les coordonnateurs des équipes du territoire afin que nous puissions échanger de manière plus interactive.

Je vous rappelle qu'il est expressément demandé à tous les enseignants d'activer leurs adresses professionnelles. Les informations importantes (examens, RH, réunions, convocations, formations etc..) passent uniquement par ce mode de communication via la liste de diffusion académique.

Pour rappel, je vous invite à répondre aux questionnaires en ligne en suivant les liens ci-dessous : chaque enseignant prendra le plus grand soin pour les renseigner avant la date du 15 septembre.

Le questionnaire individuel est accessible à l'adresse :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSe0ONn9DI7VCLuB3z_0SEPv_Ex0yz2p0T9oTqF0fQeVdlYo_g/viewform?usp=sf_link

Le deuxième, incrémenté par le coordonnateur, est accessible à l'adresse :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScZf3sNhyI8fcbTpTP1PVycCGTPOBEgUyV1-MCSSNHEB38Esg/viewform?usp=sf_link

En conclusion,

Je tiens à remercier chaleureusement les chargés de mission qui travaillent à mes côtés : Guillaume Fanet, Benjamin Chabauty, Soisic Martel pour leur accueil précieux et l'aide qu'ils m'apportent. Une formatrice académique vient rejoindre notre équipe : Anne Marconis, déchargée à mi-temps animera des formations transversales et disciplinaires.

Dans cet élan qui nous porte vers la formation d'un élève physiquement et socialement éduqué, de nombreux défis sont encore à relever ; ils constituent autant d'objets d'étude qui doivent organiser notre réflexion commune vers une EPS inclusive, une EPS qui fait apprendre, une EPS dans laquelle les élèves prennent plaisir à évoluer.

J'aurai plaisir à être à vos côtés afin de répondre aux enjeux qui nous animent.

Très bonne rentrée à toutes et à tous,

Nathalie VOLANT, IA-IPR EPS